



## Un tuteur introuvable

-----  
Par Ninon

Bonjour, je suis sur le point de mettre ma maison en vente, il y a 7 héritiers (qui vont se partager la part de mon ex mari) seulement un héritier ou plutôt tutrice d'un héritier et introuvable, elle n'habite plus à l'adresse que je connaissait, paraît il qu'elle serait partie vivre en Tunisie, qu'elle recourt pour retrouver cette personne ? sachant que tout les héritiers doivent signer le mandat de vente . Merci d'avance de vos réponse

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Il y a une grave anomalie. La personne protégée se trouve sans tuteur. Il faut en aviser d'urgence le juge des tutelles. Il désignera un autre tuteur sur qui l'on puisse compter.

-----  
Par Ninon

Le juge des tutelle à donner son accord pour vendre, la mère se trouve en Tunisie et son fils à été placé dans un centre en France

-----  
Par Nihilscio

Qui d'autre que la mère a pu solliciter le juge des tutelles ? Exposez la situation au notaire. Il devrait savoir quoi faire.

-----  
Par Ninon

Merci de votre réponse